52208

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française — 0 ~~Libre confessionnel~~
0 ~~Provincial et communal~~ — 0 ~~non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : .....I.E.P.S...Communauté..Française.....
adresse complète : .....Rue..Vinâve.....
.....4460..Grâce-Hollogne.....
n° de matricule : ..615.3006.....
n° de téléphone : ..041./.33.03.77.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 04 11 02 U 11 E 1 (3)

.....FORMATION..DE...BASE...-.....NIVEAU..2.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de .1.. page(s) (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de .1.. page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation.

● (1) enseignement secondaire : ~~transition~~ (1) ~~qualification~~ (1)
degré : inférieur (1) ~~supérieur~~ (1)

0 (1) ~~enseignement supérieur de type court~~ :
~~catégorie~~ : .....

0 (1) ~~enseignement supérieur de type long~~ :
~~catégorie~~ : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de .1.. page(s) (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de .6.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de .1.. page(s) (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de .1.. page(s) (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

S0206

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Mathématique	C.G.	135
Français	C.G.	135

2. Part d'autonomie 30

Total des périodes 300

11. Date de la proposition du P.O. : ...22. juin. 1992

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du P.O. subventionné~~ (1)

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Voir 1 annexe d'une feuille

Date : le 14/01/93 Signature : J. LISON INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : 20 JAN 1993 Signature : J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE I : FINALITES DE L'U.F. - NIVEAU 2

Principales finalités de l'enseignement de promotion sociale:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion dans la vie professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, de l'administration, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

inalités particulières;

armi le public des demandeurs d'emploi de la région liégeoise, un grand ombre connaît des lacunes importantes en français et en mathématiques. elles-ci constituent un obstacle important à leur intégration dans un ircuit de formation professionnelle qualifiante et, à fortiori, dans la ie privée et professionnelle.
ette formation a pour but de tenter de remédier à cette situation.
mener les élèves à un niveau de connaissances et de réflexion équivalant aux 2 premières ır s du cycle secondaire. Les étudiants seront, à la fin de ce cycle, aptes à se présenter ux examens et tests de recrutement de certaines administrations (commis, P.T.T., ...) t entreprises privées (caissières, ...).
ls auront alors acquis la formation requise pour accéder au 3ème niveau dont les finalités ont reprises plus loin.

NEXE II : CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES - NIVEAU 2

Français : capacités terminales de la formation de base -niveau 1
relatives à : - la grammaire (syntaxe, morphologie, orthographe)
- la compréhension (orale et écrite).
- l'expression (orale et écrite).

Mathématique : capacités terminales de la formation de base-niveau 1
relatives à - la géométrie
- le système métrique
- les nombres naturels
- les nombres décimaux positifs.

STS D'ADMISSION - NIVEAU 2

test d'admission vérifiera ces connaissances pour les élèves n'ayant pas suivi la rmation de base niveau 1.

NEXE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LA FORMATION DES GROUPES ET DE REGROUPEMENT
NIVEAU 2 (mathématique et français)

mbre maximum d'élèves : 20

ANNEXE IV : PROGRAMME DES COURS - NIVEAU 2

A. FRANCAIS :

1. GRAMMAIRE

Syntaxe : - Etre capable de déceler la nature des mots;
- d'identifier les groupes de mots dans une phrase;
- de maîtriser l'orthographe grammaticale.

Conjugaison :

- Etre capable d'employer correctement et de conjuguer les verbes réguliers et irréguliers les plus courants aux temps composés (les 4 conjugaisons + être et avoir). Donc : ne pas aborder les verbes plus difficiles.

Orthographe : Ortographe d'usage.

- Etre capable de retranscrire correctement à l'audition des phrases comportant un vocabulaire plus complexe sur le plan orthographique (exemple : mots en ou - au, homophones).

2. COMPREHENSION.

- Etre capable de saisir globalement, puis de façon plus détaillée, un message de longueur et de difficulté moyennes, mode d'émission cfr. niveau 1.

Contrôle : - restituer les mots clés ou les phrases clés,
- dégager les idées essentielles,
- les classer par ordre d'importance,
- les structurer,
- distinguer les idées essentielles des idées accessoires,
- distinguer informations et opinions.

A un niveau plus élevé :

a) discerner le fil conducteur, le plan, le canevas d'un texte ou d'un message;
b) distinguer dans un texte les arguments pour ou contre;
c) le cas échéant donner un résumé structuré.

3. EXPRESSION ORALE.

- Etre capable de s'exprimer dans une langue correcte avec fluidité et en nuançant l'expression.
- Productions orales en rapport avec le contrôle compréhension
- débat après présentation d'un thème;
- discussion après vision d'un film;
- compte-rendu détaillé d'une visite;
- élocutions comportant éventuellement un travail de recherche (documentation, supports visuels ou sonores), individuellement

ou en équipe;

- trier les informations d'un texte écrit et en apprécier le contenu.

En rapport avec le savoir-être :

- Etre capable d'adapter les techniques de base de la communication orale à la situation de communication.
  Ceci implique un travail sur les différents niveaux de langue en fonction de l'objectif à atteindre, de l'interlocuteur, de la situation spécifique à laquelle il s'agit de s'adapter.

A un niveau plus élevé :

a) prise de position à propos d'un film, d'un article, d'un texte;
b) analyse de texte;
c) formulation d'arguments pour ou contre;
d) distinguer arguments objectifs d'opinions subjectives ou personnelles;
e) autres activités en rapport avec les techniques de communication.

4. <u>EXPRESSION ECRITE.</u>

- Etre capable de retranscrire un texte de complexité plus grande par rapport au niveau 1.
- Produire différents écrits :
  - en relatant des faits et des opinions;
  - en faisant varier les paramètres de la communication.
    Entre autres des écrits de type "utilitaire", par exemple : lettre de demande d'emploi, de réclamation, demande, impliquant des registres et des paramètres différents (exemple : lettre à un notaire, à un avocat, à un directeur d'école, au contrôleur des contributions.)

---

3. MATHEMATIQUE :

L'étudiant doit être capable de ...

1. NOMBRES NATURELS.

1.1. Numération
- Lire des nombres naturels notés en chiffres.
- Ecrire, en notation chiffrée, des nombres naturels dictés.

1.2. Ordre dans N.
- Classer des nombres naturels suivant l'ordre croissant ou décroissant.

1.3. Opérations.

1.3.1. Calcul mental et calcul rapide
- Calculer rapidement le produit d'un nombre naturel inférieur à 100 par 2, 5, 4, 25, 9.
- Calculer rapidement le quotient entier d'un nombre naturel inférieur à 100 par 2, 5, 4, 25.
- Déterminer si un nombre naturel est divisible par 10, 2, 5, 100, 4, 25, 1000, 3 et 9.
- Calculer rapidement la somme et la différence de 2 nombres naturels en utilisant les propriétés de l'addition et de la soustraction dans N.
- Evaluer l'ordre de grandeur du résultat d'une opération (opération effectuée lors d'un problème par ex.)

1.3.2. Calcul écrit.
- Calculer la somme et le produit de nombres naturels.
- Calculer la différence de 2 nombres naturels.
- Calculer le quotient entier de 2 nombres naturels.
- Calculer le carré et le cube d'un nombre naturel (introduction de la notion d'exposant).
- Pour les capacités précédentes vérifier le résultat de l'opération par :
  . évaluation de l'ordre de grandeur du résultat;
  . un procédé de "preuve" ou une autre opération.

2. NOMBRES RATIONNELS POSITIFS

2.1. Nombres décimaux positifs.

2.1.1. Numération :
- Lire des nombres décimaux positifs notés en chiffres.
- Ecrire, en notation chiffrée, des nombres décimaux positifs.

2.1.2. Ordre
- Classer des nombres décimaux positifs suivant l'ordre croissant ou décroissant.

2.1.3. Opérations.

Calcul rapide
- Calculer la somme et la différence de 2 nombres décimaux positifs en utilisant les propriétés de l'addition et de la soustraction dans Q_+ .
- Exprimer un nombre décimal positif sous la forme d'une fraction décimale.
- Evaluer l'ordre de grandeur du résultat d'une opération (opération effectuée lors d'un problème par ex.)

Calcul écrit :
- Calculer la somme et le produit de nombres décimaux positifs.
- calculer la différence de 2 nombres décimaux positifs.
- Calculer le quotient entier de 2 nombres décimaux positifs.
- Calculer le carré et le cube d'un nombre décimal positif.
- Pour les capacités précédentes, vérifier le résultat de l'opération par :
  . évaluation de l'ordre de grandeur du résultat,
  . un procédé de "preuve" ou une opération.

?.2. Fractions.

?.2.1. Généralités :
- Identifier le numérateur et le dénominateur d'une fraction donnée.
- Lire une fraction donnée en notation chiffrée.
- Ecrire; en notation chiffrée, une fraction dictée.

?.2.2. Ordre :
- Classer suivant l'ordre croissant ou décroissant des fractions dont les dénominateurs sont égaux.

?.2.3. Opérations.
- Simplifier une fraction (fractions égales).
- Calculer la somme et la différence de 2 fractions (dénominateurs inférieurs à 20).
- Calculer le produit d'une fraction par un nombre naturel.

3. GEOMETRIE

3.1. Les triangles les quadrilatères.
- Identifier un triangle rectangle, un triangle isocèle, un triangle équilatéral.
- Identifier un parallélogramme, un losange, un trapèze.
- Dessiner (papier quadrillé, latte, équerre, compas) :
  . un triangle dont 3 éléments (angle ou côtés) distincts sont connus - cas simples.
  . un parallélogramme dont la longueur d'un côté et la longueur de la hauteur relative à ce côté sont données.

	. un trapèze dont la longueur des côtés parallèles et la longueur de la hauteur sont données - dessiner une (la) hauteur d'un triangle, d'un parallélogramme, d'un trapèze (figures données). - Dans une liste donnée, identifier des propriétés des angles et des côtés des triangles et quadrilatères étudiés.
3.2. Cercle, disque	- Identifier un cercle, un disque. - Dessiner (compas) un cercle dont le centre est fixé et dont la longueur du rayon est connue.
3.3. Droite, segment de droite.	- Dans une figure donnée, identifier : . des segments de droite parallèles, . des segments de droite sécante, . des segments de droite gauches (fig. à 3 dimensions), . des segments de droite perpendiculaires. - Dessiner deux droites . parallèles, . sécantes, . perpendiculaires.
3.4. Les angles.	- Dans une figure donnée, identifier un angle droit, un angle aigu, un angle obtus. - Comparer l'amplitude d'un angle donné à celle de l'angle droit et indiquer si l'angle donné est aigu, droit ou obtus.
3.5. Figures géométriques de l'espace.	- Identifier un prisme droit. - Dessiner (papier quadrillé, latte, équerre, compas) le développement . d'un cube . d'un parallélépipède rectangle à base carrée, triangulaire. - Dans un prisme droit, identifier les faces, les arêtes, les sommets.
3.6. Reproduction d'une figure à l'échelle	- Dessiner, à une échelle donnée, l'image d'une figure géométrique donnée. (voir 3.1., 3.2.) - A partir d'une figure (voir 3.1., 3.2.) représentée à une échelle connue, calculer des dimensions de la figure réelle.
4. <u>SYSTEME METRIQUE</u>.	
4.1. La mesure des longueurs.	- Au départ de figures (voir 4.1.), relever les dimensions utiles et en calculer le périmètre. - Calculer la longueur du côté d'un carré dont le périmètre est connu. - Calculer la longueur d'un côté d'un rectangle en connaissant son périmètre et la longueur de l'autre côté.

- effectuer des conversions simples faisant intervenir les unités km, dam, m, dm, cm, mm.

4.2. La mesure des aires
- Au départ de figures (voir 4.1.), relever les dimensions utiles et en calculer l'aire.
- Calculer l'aire d'une figure "quelconque" dont la décomposition en figures connues (voir 4.1.) est donnée.
- Calculer la longueur d'une dimension d'un rectangle en connaissant son aire et la longueur de l'autre dimension.
- Effectuer des conversions simples faisant intervenir les unités are, ha, dam^2n, m^2, dm^2, cm^2, mm^2.
- Associer les unités relatives à la mesure des longueurs relatives à la mesure des aires : m---- = m^2, ...

4.3. La mesure des volumes.
- Effectuer des conversions simples faisant intervenir les unités m^3, dm^3, cm^3, mm^3.
- Calculer le volume :
  . d'un cube dont on donne la longueur de l'arête.
  . d'un parallélépipède rectangle dont on donne les dimensions.
- Associer les unités relatives à la mesure des longueurs à celles relatives à la mesure des volumes : m--- = m^3, ...

5. PROBLEMES.

5.1. voir "formation de base niveau 1", point 5.1. en lisant NOMBRES RATIONNELS POSITIFS au lieu de NOMBRES DECIMAUX POSITIFS.

5.2. voir "Formation de base niveau 1", point 5,2.

5.3. voir "Formation de base niveau 1", point 5.3.

5.4. Utilisation raisonnée d'une calculatrice.

5.5. Mesure des longueurs,
Mesure des aires
Mesure des volumes.
Grandeurs directement proportionnelles.
Prix (achat, vente, bnéfice, ...)
Les pourcentages, ...

5.6. Lors de la résolution des problèmes, le professeur introduira la notion d'équation du 1er degré à une inconnue. La solution de cette équation pourra être recherchée "graphiquement".

6. ENSEMBLES & RELATIONS.

Voir "Formation de base niveau 1" point 6.

NNEXE V : FIXATION DES CAPACITES TERMINALES - NIVEAU 2

apacités terminales en termes de performances minimales pour le iveau 2.

emarques: 1) en fonction des groupes, des demandes des étudiants et de leurs potentialités, le professeur s'efforcera d'atteindre et si possible de dépasser les performances minimales.

2) il n'est pas indispensable de respecter l'ordre dans lequel les capacités sont prévues.

3) le professeur procédera à une évaluation continue et formative de l'apprentissage.

. FRANCAIS:

) Grammaire:
- être capable de déceler la nature et la fonction des mots et de maîtriser l'orthographe grammaticale,
- être capable de conjuguer les verbes irréguliers et régulier les plus courants,
- être capable de restituer un vocabulaire plus ou moins complexe orthographiquement.

) Compréhension:
- être capable de saisir globalement puis de manière plus détaillée un message de longueur et de difficulté moyennes,

) Expression orale:
- être cpable de s'exprimer dans une langue correcte, fluide et nuancée,
- être capable de s'adapter à toute situation de communication.

) Expression écrite:
- être capable de retranscrire un texte de complexité plus grande par rapport au niveau 1.

MATHEMATIQUE:

Nombres naturels:
Nombres rationnels positifs:
- être capable de lire, d'écrire et d'ordonner,
- être capable de calculer mentalement et rapidement le produit, le quotien, la somme et la différence,
- être capable d'évaluer le résultat,
- être capable de calculer par écrit la somme, la différence, le quotient, le carré et le cube
- être capable de vérifier le résultat,
- être capable d'identifier, lire et écrire, ordonner, simplifier et calculer la somme, la différence et le produit de fractions.

euil de réussite : obtenir un minimum de 50 % dans chacune des deux branches de la formation (math-français) lors du test de fin de formation vérifiant les capacités terminales de celle-ci.

enseignant.

MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

le 14 janvier 1993

COMMUNAUTE FRANCAISE

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Inspection de l'Enseignement de Promotion Sociale

Régime 1.

Réf. :50205U - 50206U - 50207U - 041101U11E1,041102U11E1,041103U11E1

Objet : concerne les dossiers pédagogiques de 3 unités de formation

UF pér./niveau	**"Formation de base.Niveau 1" -** **"Formation de base.Niveau 2" -** **"Formation de base.Niveau 3" -** 300p. (autonomie:30p.) - sec.trans.inf.
Etablissement	GRACE-HOLLOGNE 6.153.006
Réseau	Communauté française

A1. Finalités particulières.

Il me semblerait souhaitable d'éviter d'imposer d'atteindre,dans l'enseignement de promotion sociale,une correspondance ou une équivalence avec le niveau d'un cycle d'études de l'enseignement de plein exercice,les programmes de ce cycle d'études étant susceptibles de subir des changements profonds.

- Niv.1 : "..correspondant à la fin du cycle des études primaires";
- Niv.2 : "..équivalant aux deux premières années du secondaire";
- Niv.3 : "..équivalant à la 3e année du secondaire inférieur".

N.B. Remarques orthographiques communes (A1) :

- un grand nombre (de demandeurs d'emploi) connaît des lacunes ...
- à fortiori

J.LISON
Inspectrice.